



« QUOI D'9 EN PAYS PELEBOIS ? »

La lettre d'informations communales de PRAILLES-LA COUARDE

N° 41

05/2025

Les informations sur l'actualité communale

Inscription à la lettre d'actualité via l'adresse mail suivante :

quoid9enpayspelebois@prailles-lacouarde.fr

Consultez le site internet : prailleslacouarde.fr

Ainsi que Facebook : [commune Prailles-la Couarde](https://www.facebook.com/communePrailles-la-Couarde)

Mairie de Prailles-La Couarde, 8 rue de la République, Prailles, 79370 Prailles-La Couarde

Tél : 05.49.32.81.13

Tél urgence Mairie : 07.84.83.11.08 / **Tél urgence Voirie-Bâtiments** / 07.49.09.86.84

Email : mairie-prailleslacouarde@paysmellois.org

Samedi 5 avril : Matinée « Jardins et maisons au naturel »

Dans le cadre des matinées « jardins au naturel » que nous organisons conjointement avec le SEV (Syndicat des Eaux du Vivier), 20 personnes s'étaient inscrites à la matinée du 5 avril, à 9h30, à l'ancienne cantine de l'école de La Couarde, pour un atelier collectage de plantes sauvages comestibles, suivi d'un atelier cuisine, animé par les Ateliers de la Simplicité de Melle.

Au menu : Réalisation d'un pesto d'orties, de gougères aux plantes sauvages (bourrache, plantain, pissenlit...) et chèvre frais-plantes et fleurs comestibles (pâquerettes, bourrache, violette, lierre terrestre, lamier.)

Nous avons terminé la matinée autour d'un apéritif convivial où chacun a pu goûter les différents plats cuisinés... A quand le prochain atelier cuisine !!!

Samedi 12 avril : rencontre habitants/élus secteur d'Argentière

A l'invitation de la municipalité, une dizaine de personnes du secteur d'Argentière se sont retrouvées autour d'une boisson chaude et de viennoiseries. Des échanges conviviaux et constructifs ont eu lieu, permettant à chacun de partager ses idées et ses préoccupations. Les élus présents ont écouté attentivement les suggestions et les attentes des habitants.

Après-midi intergénérationnel vendredi 2 mai

L'après-midi du vendredi 2 mai, Dalhia et Arthur ont organisé des jeux qui s'adressaient à toutes générations. Une douzaine de personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes de Prailles et ont ainsi pu découvrir de nombreux jeux et partager un bon moment avec nos volontaires du service civique. C'est ainsi qu'il a été décidé de reproduire en toute simplicité ce type d'actions dans les semaines à venir à la salle de la cantine à la Couarde. Ceux qui sont intéressés réservez vos vendredis après-midi.

Commémoration du 8 mai, inauguration du parcours mémoriel

Inauguration du " **Chemin du 18 avril 1944** " à Prailles La Couarde, 70 personnes sont parties à la découverte de la boucle de la Gravette à 9h avant d'assister à la commémoration du 8 mai 1945. Après un verre de l'amitié, certains sont restés pique-niquer avant de rejoindre la boucle de Bourgneuf. Là encore nous étions plus de 70 marcheurs pour cette deuxième étape de l'inauguration.

Un grand merci à tous les participants : anciens combattants, membres de la section Histoire et Patrimoine de l'ASC, personnel communal, habitants de la commune et des alentours, petits et grands, descendants des familles Fouchier et Nocquet. Un bel hommage pour fêter les 80 ans de la Libération.

- Vous souhaitez découvrir le "**Chemin du 18 avril 1944**" : rendez-vous **à la Gravette** sur la route en contre-bas du logis où un panneau signale le départ des deux boucles mémorielles.

- sur notre **site internet** dans la rubrique : Vie municipale/Histoire et patrimoine/80ème anniversaire de la libération

- **à la bibliothèque** où un classeur répertoriant les documents/photos sera mis à disposition prochainement.

Mercredi 14 mai : réunion Ekosentia

La commune de Prailles-La Couarde a intégré le programme Ekosentia en 2024. Ainsi, les bénévoles curieux par nature ont fait l'inventaire des chemins au printemps 2024, les données ont ensuite été analysées et présentées lors d'une réunion de restitution en décembre 2024.

Afin de poursuivre, la démarche et aboutir à des actions d'aménagement et de valorisation des chemins, un groupe de travail a été créé par la commune. La première réunion a eu lieu le mercredi 14 mai 2025 en présence d'élus, de chasseurs, d'habitants et de bénévoles curieux par nature (un peu plus d'une vingtaine de personnes).

Charlotte Bouin, de la FDC 79, a présenté la synthèse des résultats.

Des actions sont envisagées :

- Les chemins annexés en friches feront l'objet d'une visite par Charlotte Bouin et des bénévoles volontaires en juin 2025 afin d'identifier les usages et les besoins entretien et usages.
- Une demi-journée d'échanges techniques sur la gestion des bandes enherbées et des haies sera proposée en septembre 2025 aux agents communaux de Prailles-La Couarde.
- Une réunion à destination des exploitants agricoles sera organisée en décembre 2025. Il s'agira de leur présenter le panel d'actions proposé par la FDC 79 comme les plantations de haies et l'implantation de jachères fleuries.
- Une première plantation de haies a été identifiée le long d'un chemin. Les élus vont contacter les exploitants agricoles pour leur proposer un projet de plantation pour l'hiver 2025/2026.
- L'école de Prailles-La Couarde sera informée de la possibilité de faire intervenir l'animateur de la FDC 79 sur un cycle d'animation scolaire. Envisager la réalisation d'un sentier pédagogique autour des arbres remarquables ?

La synthèse et les travaux d'inventaire se trouvent sur le site internet de la Commune : [Rubrique DIVERS / ACTUALITES / RESTITUTION EKOSENTIA.](#)

PanneauPocket

Nous avons été dans l'obligation de changer de système d'alerte, nous utiliserons désormais l'application « PanneauPocket » pour vous alerter et vous informer en temps réel si besoin.
Scannez le QR code ci-dessous pour télécharger l'appli.



Une fois l'application ouverte, rechercher la commune de Prailles-La Couarde et cliquez sur le « cœur » afin de recevoir les notifications.
Disponible aussi sur ordinateur et tablette.

Élections municipales 2026 : dispositif adopté par le Parlement

La proposition de loi « visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales » a été définitivement adoptée par le Parlement, sous réserve de l'avis du Conseil constitutionnel.

Les communes comptant moins de 1000 habitants, dont Prailles-La Couarde, devront rompre avec les vieilles habitudes : celle d'avoir la possibilité de rayer ou d'ajouter des noms sur les bulletins de vote, ce qui veut dire qu'un bulletin de vote sur lequel un nom est rayé ou ajouté **sera automatiquement considéré comme nul**. De plus, les listes devront respecter la parité.

Vendredi 13 juin : départ d'Arthur

Après quelques mois passés à sillonner notre campagne pour aller au-devant de nos aînés, Arthur invite pour son départ, les aînés à venir le **vendredi 13 juin à l'ancienne cantine de La Couarde à 14h30**. Il vous réserve **bien des surprises** pour vous remercier des échanges que vous avez eus avec lui durant ces quelques semaines. Surveillez votre boîte aux lettres car une invitation vous expliquant le déroulé va suivre.

Nuisances sonores : Les effaroucheurs

Les effaroucheurs sonores sont largement utilisés dans l'agriculture pour protéger les cultures des animaux nuisibles, notamment les oiseaux. Cependant, leur utilisation peut engendrer des nuisances sonores importantes pour les riverains, particulièrement pendant les périodes de semis de printemps (jusqu'à mi-juin).

Bien qu'indispensables pour la protection des cultures, leur utilisation doit être encadrée. N'hésitez pas à engager le dialogue avec les agriculteurs en cas de gêne.

La Gestion et Coupe d'Arbres en Forêt domaniale de l'Hermitain : Questionnements

L'ONF a récemment entrepris des travaux de gestion forestière, suscitant la surprise et l'inquiétude de la municipalité, non informée. Les élus et des habitants se questionnent sur la manière dont ces opérations sont menées et sur leurs impacts potentiels. Pour répondre à ces préoccupations, la municipalité a organisé une rencontre avec le garde forestier, M. François Chion.

Lors de cette rencontre, M. Chion a fourni des éclaircissements sur la nature des travaux en cours :

- **Sécurité le long des routes départementales** : Les arbres situés en bordure des routes départementales présentent des risques pour la sécurité des usagers. Il est donc nécessaire de les abattre pour limiter les conséquences de sorties de route.
- **Problèmes de manutention** : L'ONF rencontre des difficultés à trouver des entreprises disposant de petits matériels adaptés pour des interventions ciblées. En conséquence, la manutention est souvent réalisée par de gros engins qui abattent les arbres sur une largeur de 5 mètres.
- **Gestion minimale pendant 25 ans** : L'entretien de la forêt a été négligé pendant un quart de siècle. Cela a conduit à une prolifération de taillis et à la présence de nombreux arbres morts dans les parcelles, nécessitant aujourd'hui une intervention plus conséquente.
- **Pas de coupe à blanc** : M. Chion a assuré qu'aucune coupe à blanc ne sera effectuée dans les parcelles. Les interventions seront menées de manière à préserver au maximum la biodiversité et l'équilibre écologique de la forêt.

Bien que conscients de la nécessité de gérer la forêt, la municipalité et les habitants restent préoccupés par l'importance des coupes et leurs impacts sur l'environnement. Les forêts et les haies jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité et dans la lutte contre le changement climatique. Les questionnements portent notamment sur les méthodes employées et sur les garanties de préservation de l'écosystème forestier.

Les élus municipaux tiennent à remercier M. Chion pour avoir pris le temps de les recevoir et de leur fournir des éléments de compréhension. Cette rencontre a permis de clarifier certains aspects des travaux en cours.

Ça se passe chez nous

Cet espace est dédié pour des infos, des découvertes et des gens de chez nous qui s'investissent pour l'animation de notre commune. Faites-vous connaître ou faites-le connaître

Nouveauté aux Amourettes :

Notre dynamique épicière a réussi à faire venir un banc de fruits de mer. La vente a lieu le dimanche matin de 9h à 12h. Vous y trouverez des huîtres, des moules, des crevettes, des bulots...

Pour les réservations : contactez **l'huître de Bellevue** au **06 77 65 46 96** ou **06 61 11 48 82** avec votre nom, prénom, la commande et précisez « site de Prailles » : au
Et pourquoi ne pas se faire plaisir sur la terrasse de l'épicerie ?

Le coin des associations communales

*Cet espace est réservé aux associations pour annoncer leurs activités.
Les informations à communiquer doivent être transmises mensuellement à :
quoid9enpayspelebois@prailles-lacouarde.fr*

ACCA Prailles : Prochaines dates concernant l'Acca de Prailles :

- Dimanche **1er juin**: Repas de l'acca
- Vendredi **27 juin**: Assemblée Générale
- Samedi **20 Septembre**: Concours de palet.

Pour inscription ou renseignement contact: Montaireau Alain 06 16 25 59 59.

Monastère de Prailles : **lundi 9 juin, journée fraternelle** au monastère.

Nous espérons vous retrouver pour la messe à 10h ou pour le repas partagé vers 12h30 ou pour 14h30. Afin de nous organiser pour les tables et les chaises, nous vous invitons à nous faire part de votre présence dès que possible. Tél : 05 49 32 69 81. Site : www.benedictines-prailles.fr

ASC : dimanche **15 juin, vide-greniers** sur le stade de foot de Prailles de 8h à 18h. Buvette et restauration sur place. 4€ les 4 mètres. Inscriptions au 07 49 09 86 84.

Section rando pédestre de l'ASC : **tous les 1ers dimanches** de chaque mois, la section pédestre organise une sortie. Contact : 06.19.86.70.23

ASC : ****Appel à bénévoles pour le projet de course à pied du Samedi 30 août 2025****
contacter Mathieu Phelippeau au 06.68.24.12.15.

Maison du Protestantisme Poitevin : Pour connaître le programme 2025 de l'association, cliquez sur le lien : <https://www.museepoitouprotestant.com/animations/>

les Grimpereaux de l'Hermitain : suivez l'actualité via facebook : [Les Grimpereaux de l'Hermitain](#)

AGENDA COMMUNAL

- **Vendredi 13 juin** : 14h30 départ d'Arthur, ancienne cantine de La Couarde
- **Samedi 28 juin** : 9h30 A la rencontre des habitants du bourg de Prailles
11h30 Inauguration du cimetière
- **Lundi 14 juillet** : animations diverses et repas champêtre à l'occasion de la fête nationale

Prochains conseils municipaux :

- **Vendredi 23 mai à 20h00**
- **Vendredi 20 juin à 20h30**

*Retrouvez toutes les infos sur le site web :
www.prailles-lacouarde.fr*

*Cet email a été envoyé par la Mairie de Prailles-La Couarde car vous êtes inscrits sur sa liste de diffusion.
Cliquez [ici](#) pour vous désinscrire ou envoyer un message <mailto:quoid9enpayspelebois@prailles-lacouarde.fr?subject=Désinscription>*

Rédacteur en chef : Roselyne Demion-Jacinto,

Comité de rédaction : Sébastien Belaud, Philippe Caclin, Roselyne Demion-Jacinto, Nadine Frappier, Alain Fritsch, Marie-Christine Grolleau, Caroline Rocher, Grégory Treffot